

500532-2026 - Mise en concurrence

France – Services informatiques – Concession de services relative à la conception, la réalisation et l'exploitation d'un DATACENTER sur un terrain au sein du Marché International de Rungis
OJ S 137/2026 20/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Adresse électronique: isabel.marques@semmaris.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Concession de services relative à la conception, la réalisation et l'exploitation d'un DATACENTER sur un terrain au sein du Marché International de Rungis

Description: Le Marché International de Rungis, plus grand marché agro-alimentaire du monde, recherche un concessionnaire pour concevoir, réaliser et exploiter un DATACENTER au sein du Marché International de Rungis. Ce projet participe à l'objectif de souveraineté du MIN de RUNGIS et à la sécurité de ses données. Il permet également de renforcer sa position de leader mondial dans le domaine agroalimentaire par la mise à disposition d'une infrastructure de pointe aux entreprises de l'écosystème du Marché de Rungis. La SEMMARIS a déjà fait évaluer la capacité du site à être raccordé électriquement pour une puissance de 55 MW électrique. La Proposition Technique et Financière (PTF) a été transmise par RTE à la SEMMARIS. Selon les résultats de la présente consultation, la SEMMARIS donnera son accord de lancement des études puis des travaux de raccordement électrique. Le raccordement électrique pourra être mis à disposition à la fin de l'année 2030.

Identifiant de la procédure: 3986c2c8-5a7f-4d87-84b0-44e1ac9e6f0f

Identifiant interne: BU Immobilière - Direction de l'Exploitation et de la Maintenance

Type de procédure: Autre procédure en plusieurs étapes

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

Nomenclature complémentaire (cpv): 72514000 Services de gestion des installations informatiques, 72310000 Services de traitement de données, 72317000 Services de stockage de données, 45213250 Travaux de construction de bâtiments industriels

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 1 rue de la Tour

Ville: Chevilly Larue

Code postal: 94550

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

Informations complémentaires: La SEMMARIS pourra recourir à la négociation, conformément à l'article L.3124-1 du Code de la commande publique. Les modalités et les conditions de négociation seront définies dans le dossier de consultation. Des soutenances de présentation des offres pourront être prévues. Elles seront menées en langue française. Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est fixé à 6 mois.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La procédure est passée conformément aux dispositions du Code de la commande publique relative aux concessions.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Concession de services relative à la conception, la réalisation et l'exploitation d'un DATACENTER sur un terrain au sein du Marché International de Rungis

Description: Le DATACENTER occupera une parcelle, d'une surface de 25 000 m². Les études de faisabilité démontrent une constructibilité à hauteur de 11 500 m² SDP. Le site ne présente pas de contrainte spécifique sur le plan réglementaire et administratif. La SEMMARIS a initié l'étude « faune flore » au début de l'année 2026, les conclusions seront établies début 2027. Le site pourra accueillir une solution Intelligence Artificielle et/ou une solution Hébergement CLOUD sur laquelle le Concessionnaire sera rémunéré. Il en assumera le risque. Le DATACENTER sera dimensionné de façon à pouvoir être alimenté jusqu'à concurrence de 55 MW électrique. Le projet intégrera la valorisation de la chaleur fatale dans le réseau de chaleur de la SEMMARIS. La SEMMARIS mettra à disposition le terrain jusqu'au 31/12/2068, échéance de la mission confiée par l'Etat à la SEMMARIS. La durée de concession est justifiée par le niveau très important des investissements liés à l'opération. La présente concession vaudra occupation du domaine public. Le Concessionnaire s'acquittera, d'une part, d'un droit d'entrée qui comprendra notamment le coût communiqué par RTE pour le raccordement électrique (chiffré à 29,113 M€) complété du montant proposé par le candidat et, d'autre part, d'une redevance d'occupation fixe ainsi que d'une rémunération complémentaire qu'il proposera dans son offre. Ces éléments seront détaillés dans le dossier de consultation.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

Nomenclature complémentaire (cpv): 72514000 Services de gestion des installations informatiques, 72310000 Services de traitement de données, 72317000 Services de stockage de données, 45213250 Travaux de construction de bâtiments industriels

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/04/2027

Date de fin de durée: 31/12/2068

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Les candidatures doivent être déposées sur la plateforme de dématérialisation Maximilien à l'adresse suivante : <https://marches.maximilien.fr> Tout renseignement administratif ou technique peut être demandé sur la plateforme Maximilien à l'adresse suivante : <https://marches.maximilien.fr> Cette concession de services est de type restreint. A ce titre, elle comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures et une phase d'offres. Dès lors, les éléments techniques de la concession seront communiqués en phase d'offres, aux candidats retenus. Tant pour la phase de candidature, que pour la phase d'offres, les plis doivent être transmis en une seule fois. Si plusieurs enveloppes sont déposées sur la plateforme Maximilien successivement, seule la dernière reçue dans le délai fixé sera examinée. Pour modifier une candidature ou une offre déjà déposée, l'opérateur économique doit en transmettre une nouvelle intégralement avant la fin du délai de réponse. Celle-ci sera admise et la première rejetée sans être ouverte. Nous vous remercions d'inscrire une adresse mél non sécurisée par des pare-feux et de bien vérifier vos spams. Aucun délai supplémentaire ne sera octroyé pour ces motifs.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: La SEMMARIS analysera, conformément au Code de la commande publique, les dossiers de candidature complets selon les éléments ci-dessous : - Capacité technique (60 %) : o Références en conception, réalisation et exploitation d'infrastructures similaires (20 %), o Présentation des entreprises et rôle de chacun des intervenants dans la présente concession, qualités et ressources qui seront mises à disposition (15 %), o Organisation des moyens humains pour l'ensemble des phases de la concession, localisation des équipes support (5 %), o Capacité à maîtriser des technologies spécifiques : alimentation électrique et secours, refroidissement (10 %), o Capacité en matière de sécurité et de confidentialité des données, niveau de garantie de cybersécurité, certifications refroidissement (10 %), - Capacités économique et financière (40 %) : chiffres d'affaires du candidat, solidité, garantie d'exploitation sur la durée de la concession. S'agissant de la conformité administrative du dossier de candidature, le candidat devra justifier des pièces suivantes, en langue française : - DC1 assortie des habilitations de pouvoir et des attestations en vigueur : L'attention du candidat est appelée sur le caractère intangible de la forme de la candidature. En effet, il n'est pas possible, sauf cas d'exceptions, de modifier la forme de la candidature entre la phase de candidature et la phase de dépôt des offres. - Les missions essentielles de conception, réalisation et exploitation ne peuvent être sous-traitées. En cas de groupement, le mandataire et chacun du ou des co-traitants devront justifier des pièces suivantes : - DC2 ; - DC4 La liste des sous-traitants envisagés, à déclarer dès la phase de candidature ; - Afin de prouver qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3, le candidat produit son numéro unique d'identification permettant au pouvoir adjudicateur d'accéder aux informations pertinentes par le biais du site internet <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr> ou s'il le souhaite, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers (ou récépissé du dépôt de la déclaration d'immatriculation pour les entreprises en cours d'inscription). S'il est étranger, le candidat produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente

de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. - Les candidats et soumissionnaires devront produire une attestation par laquelle ils s'engagent à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles ; - Appartenance à un groupe. Dans l'affirmative, merci d'indiquer le nom du groupe ; - Structure capitalistique détaillée et gouvernance de l'entreprise (nature juridique, actionnaire, filiales, structure). ; Une déclaration sur l'honneur attestant : 1) qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L3123-1 à L.3123-14 du Code de la Commande Publique 2) que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L.3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la commande publique, sont exacts. 3) qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation de passation des contrats de concessions prévue aux articles L.3123-1 à -14 du Code de la commande publique 4) que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles R.1221-10, L.3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: S'agissant de la capacité économique et financière, le candidat devra justifier des pièces suivantes, en langue française : Pour chacun des membres du groupement : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la concession, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ; - Les garanties financières d'exploitation sur la durée de la concession ; - Attestations d'assurances, notamment en ce qui concerne les assurances couvrant les responsabilités civile et professionnelle (précisant le niveau de couverture en euros) dont le candidat dispose ; - L'attestation de déclaration et de paiement des cotisations et contributions sociales (URSSAF, AGEFIPH et Congés Payés) de moins de six mois ; - L'attestation de dépôt de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: S'agissant de la capacité technique et professionnelle, le candidat devra justifier des pièces suivantes, en langue française : Pour chacun des membres du groupement : - Liste des références similaires en termes de conception/ réalisation/ exploitation de DATACENTER avec indications des surfaces, puissances, montants d'investissement, chiffres d'affaires et les modes d'exploitation ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années ; - Présentation des entreprises et rôle de chacun des intervenants dans la présente concession, savoir-faire et expertises pour les technologies développées, qualités et ressources qui seront mises à disposition de la concession ; - Présentation de la localisation des équipes support. - Présentation des capacités du candidat en matière de sécurité et de confidentialité des données (moyens mis en œuvre, références, certifications, etc), niveau de garantie de cybersécurité.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 1

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5
La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Le critère coût n'est pas le seul critère d'attribution. Tous les critères seront indiqués dans le dossier de consultation transmis aux candidats admis à répondre à la phase d'offres.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://marches.maximilien.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Autorisée

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Description de la garantie financière: Le candidat devra présenter ses garanties financières d'exploitation sur la durée de la concession.

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 28/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: L'accord de confidentialité sera précisé dans le dossier de consultation.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organisation chargée des procédures de recours: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: SEMMARIS - Marché International de Rungis
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: SEMMARIS - Marché International de Rungis
Organisation qui traite les offres: SEMMARIS - Marché International de Rungis

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: SEMMARIS - Marché International de Rungis
Numéro d'enregistrement: 66201249100012
Département: 94550
Adresse postale: 1 rue de la Tour
Ville: Chevilly Larue
Code postal: 94550
Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)
Pays: France
Point de contact: SEMMARIS - Direction des Affaires Juridiques et Générales et de la Compliance
Adresse électronique: isabel.marques@semmaris.fr
Téléphone: +33141808147
Adresse internet: <https://www.rungisinternational.com>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://marches.maximilien.fr>
Profil de l'acheteur: <https://marches.maximilien.fr>

Autres points de contact:

Nom officiel: Tribunal Administratif de Melun
Département: 77000
Code postal: 77000
Adresse électronique: greffe.ta-melun@juradm.fr
Téléphone: +33160565690

Rôles de cette organisation:

Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres
Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours
Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union
Numéro d'enregistrement: PUBL
Ville: Luxembourg
Code postal: 2417
Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: c2e6e54a-4be9-4417-9218-d110dabdac10 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 16/07/2026 16:03:39 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 500532-2026

Numéro de publication au JO S: 137/2026

Date de publication: 20/07/2026